



Centre de Recherche sur l'Environnement,  
la Démocratie et les Droits de l'Homme  
(CREDDHO)

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Document public n°006/CREDDHO/FS/COORD/09/2019

Pour Publication immédiate !

### **Le CREDDHO désapprouve l'incapacité des autorités locales à sécuriser les manifestations de la Lucha et les arrestations brutales consécutives !**

Ce mercredi 18 septembre 2019, à Goma, aux environs de 15 heures, les jeunes de la LUCHA en pleine manifestation pacifique devant les enceintes qui abritent le bureau de la maison de communication Airtel, ont été arrêtés par les agents de l'ordre qui prétendaient avoir agi sur ordre du procureur Général du Parquet de Goma. Le Lendemain de ce jour, à la reprise de la manifestation par ces militants, une autre vingtaine a été arrêtée.

Outre ces arrestations, ces militants ont été victimes des menaces par un groupe des jeunes qui bénéficieraient de la complicité de la maison airtel, sous le regard passif des agents de la police qui étaient censés encadrer et protéger les manifestants !

Selon nos sources d'information, les agents de l'ordre les accuseraient d'incitation au Boycotte de la maison Airtel et le trouble de l'ordre public.

En effet, ces jeunes militants ont été trouvés dans un sit in aux lieux hauts cités où ils revendiquaient l'amélioration de la qualité des services qu'offre cette entreprise, notamment la qualité des appels qui se détériore fréquemment pendant certaines heures plus ou moins précises, l'arrivée tardive des sms aux destinataires et autres désagrément qui déplaisent et pénalisent les abonnés de ce réseau. Ceux-ci réclamaient également la révision à la baisse des tarifications notamment, pour ce qui concerne les unités et les mégas, ainsi que la suppression du double prélèvement quand il faut envoyer et recevoir l'argent via le service Airtel Money.

Signalons que ces jeunes militants de la LUCHA avaient, comme l'exige la loi, préalablement adressés une lettre d'information à l'autorité urbaine par rapport à leur Sit in, conformément à l'article 26 de la constitution qui stipule: « *La liberté de manifestation est garantie. Toute manifestation sur les voies publiques ou en plein air, impose aux organisateurs d'informer par écrit l'autorité administrative compétente. Nul ne peut être contraint à prendre part à une manifestation* » ...

Le CREDDHO qui a observé le déroulement de ces manifestations depuis le début informe les autorités de la République Démocratique du Congo que ces agissements qui violent d'emblé les lois de la République suscitent une profonde inquiétude, car elle traduit une volonté de priver à nouveau la population congolaise et particulièrement les organisations de la Société civile d'un espace d'expression.

Le CREDDHO tient à rappeler que la constitution insiste sur le respect de ces droits en ces mots: «*Le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales consacrés dans la Constitution s'impose aux pouvoirs publics et à toute personne*». (Article 60).

Le CREDDHO rappelle également aux agents de l'ordre et la société Airtel qu'ils ont l'obligation de respecter les droits et libertés fondamentales auxquels notre pays, la RDC, s'était engagé, à travers les instruments internationaux, notamment: La déclaration Universelle des droits de l'homme, le pacte international sur les droits civiques et politiques, la charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples.

Enfin, le CREDDHO exige la libération sans conditions des jeunes militants de la LUCHA, arrêtés à l'occasion, dont le nombre envoie trente six (cfr liste en annexe).

**Fait à Goma, le 20/09/2019**



**Le CREDDHO**

**Pour d'amples informations, veiller nous contacter aux coordonnées reprises en bas de page**



**Centre de Recherche sur l'Environnement,  
la Démocratie et les Droits de l'Homme  
(CREDDHO)**

## **LISTE DES MILITANTS DE LA LUCHA ARRETES LORS DE LEUR SIT-IN A LA MAISON AIRTEL DU 18 AU 20/09/2019**

N°	Noms Post-noms	Date d'arrestation
1	Museven Georges	18/09/2019
2	Josué MUTANAVA	18/09/2019
3	Pascal MIRINDI	18/09/2019
4	John ANIPENDA	18/09/2019
5	Moise Hangi	18/09/2019
6	Crispin Hangi	18/09/2019
7	Jacques Muhindo	18/09/2019
8	Heritier IRENGE	18/09/2019
9	Kambale SHABANI	18/09/2019
10	Jean-Claude Tshongo	18/09/2019
11	MAYANI YARIBITA	18/09/2019
12	Oscar KAMATE	18/09/2019
13	Francisko Kahombo	18/09/2019
14	Rebecca Kabugho	19/09/2019
15	Grace SHAMAMBA	19/09/2019
16	Munihir Sabuni	19/09/2019
17	Depaul Bakulu	19/09/2019
18	Simon Kamala	19/09/2019
19	Jibu Ngoy	19/09/2019
20	Bénédiction Murhabazi	19/09/2019
21	Oswald paix-Beni	19/09/2019
22	Diclarne Kamala	19/09/2019
23	Trésor Obedi Kayanda	19/09/2019
24	Md Erick issa Muhima	19/09/2019
25	William Bahati	19/09/2019
26	Clement Mundeba	19/09/2019
27	Princerio Rwanika	19/09/2019
28	Sankara Bin kartumwa	19/09/2019
29	Grâce Ukunda	19/09/2019
30	Pauline Muhindo	19/09/2019
31	Suleymani Muhindo	19/09/2019
32	Huguette Balume	19/09/2019
33	Zaina Bungwe	19/09/2019
34	Ishimwa mamadou Niang	19/09/2019
35	Glorieuse Balume	19/09/2019
36	Bahati Séverin	19/09/2019